



Édito 2022

Ne nous trompons pas de colère !!!

Comment dans cette période particulière, ne pas parler de notre budget communal sans évoquer la question essentielle du pouvoir d'achat des ménages ?

Nous sommes à nouveau, soit disant en raison de la crise Ukrainienne, dans une situation de forte inflation. Avec des prix en hausse de l'ordre de 5 % sur un an en France, le risque de voir des pans entiers de la population tomber dans la pauvreté est élevé.

Pour le pétrole comme pour la quasi-totalité des biens de consommation, nous subissons seulement les conséquences de la spéculation d'un système libéral.

Parallèlement, en 2021 les bénéfices net des entreprises du CAC 40 ont dépassé les 100 milliards d'euros dont 13.5 milliards pour la seule TOTAL Énergies !!!! Ce chiffre est à comparer avec le total des remises octroyées par le groupe, de 10 centimes par litre à la pompe à essence, plus les 100 euros pour ses clients du gaz, ce qui ne représente que 50 Millions d'euros.

L'utilisation de cet argent a fait son retour dans le débat public, notamment en raison de la forte augmentation des versements aux actionnaires de dividendes ou de la mise en place de programme rachats d'actions, qui font mécaniquement augmenter les cours en Bourse.

La majorité de ces entreprises a en outre bénéficié des aides de l'état, comme le chômage partiel, pour les aider à surmonter la crise de 2020.

Ce qui n'a pas empêché des plans de suppression de postes en France depuis le début de la crise, comme au sein de Sanofi, Michelin, Renault, Société Générale, ou encore Airbus. Des voix politiques à gauche ont donc demandé et proposé une taxation exceptionnelle de ces bénéfices record, soit à minima un juste retour des choses soit au mieux une participation aux dépenses conjoncturelles de l'état et à une amélioration des services publics comme la santé, l'éducation ou la sécurité qui en ont grandement besoin.

Si on ajoute à cela 80 à 100 milliards d'euros d'évasion fiscale uniquement en France, c'est prêt de 200 milliards d'euros qui pourraient être redistribués !!!

Pendant ce temps, en 2020, la fraude aux prestations sociales (qu'il convient bien évidemment de condamner également) a représenté 255 millions d'euros, fraude que certains partis extrémistes assimilent très facilement à une certaine immigration...

Ne serait-il pas enfin temps d'envisager un nouveau mode de répartition de la richesse afin d'en faire bénéficier au plus grand nombre, aux plus démunis bien évidemment mais, avec de telles sommes disponibles, à la classe moyenne également.

Ne nous y trompons pas, ni la politique d'Emmanuel Macron (cela on le savait déjà), ni celle de Marine le Pen (dont les élus ont toujours voté contre les aides en faveur des plus modestes dans les instances où ils siègent) ne sont en mesure de proposer une solution crédible et juste en s'attaquant au fond du problème, le déséquilibre des richesses.

Vous trouverez dans cet Echo Spécial Budget le détail de ce que nous vous proposons pour cette année 2022 en ayant toujours à l'esprit les difficultés dans lesquelles peuvent se retrouver nos concitoyens et les solutions que nous leur proposons au travers en particulier des nouvelles offres de logements en direction de toutes nos générations, des plus jeunes aux plus âgés...

Alors dans ce contexte toujours morose, nous, simples élus de St Julien les Rosiers, avec toutes les contraintes qui nous entourent, nous essayons à notre humble niveau, de rendre la vie des Julirosiennes et Julirosiens la moins pénible possible en y ajoutant une touche de chaleur et d'humanité.

LE BUDGET PRINCIPAL 2022 / 1-Fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet d'assurer le quotidien.

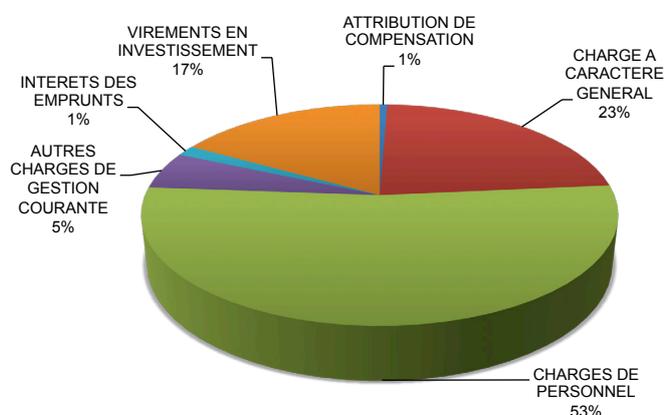
Les dépenses sont constituées par les salaires des agents, l'entretien et la consommation des bâtiments, l'achat de fourniture, les subventions aux associations, les intérêts des emprunts ; cette année s'y ajoute l'achat des repas pour la cantine (transfert compétence)

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, des dotations versés par l'état, des prestations payées par la population (location, cantine, garderie,...)

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

(budget prévisionnel 2022)

total de 2 781 696 €

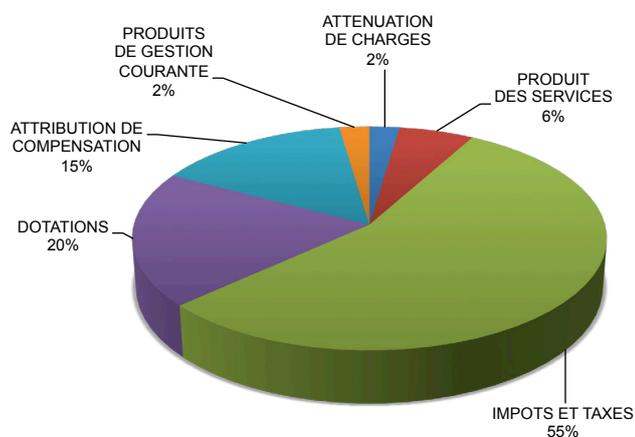


Ne figure pas sur le graphique :
Une charge exceptionnelle qui s'équilibre avec le budget lotissement 310 000€
Opération d'ordre entre section : 6036 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

(budget prévisionnel 2022)

total de 2 781 696 €



Ne figure pas sur le graphique : Opération d'ordre entre section : 94 000 €

BUDGET D'ALÈS AGGLOMÉRATION

Les grandes lignes du budget adopté à une grande majorité (102 voix pour, 4 contre 2 abstentions).

Budget principal: 142M€ dont :

- fonctionnement 112,3M€
- investissement 29,7M€

13 budgets annexes = 85,8 M d'€

(lotissements industriels, SPANC, restauration scolaire, très haut débit...)

Budget consolidé = 227,8 M d'€

Une fiscalité stable stable hors **Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères**

Les élus communautaires ont décidé de ne pas augmenter la taxe foncière.

La TEOM passera de 14,30 % à 15,73% et générera 1,97 M d'€ de recettes supplémentaires. Sur la feuille d'impôt cela représentera une augmentation d'environ 30 €/an.

Il faut préciser que l'ensemble des recettes liées aux O.M ne couvre que 95 % des dépenses de fonctionnement. Il reste plus d'1 M d'€ financé par la fiscalité.

Un numéro spécial du journal de l'Agglo sur les déchets donnera toutes les explications souhaitées.

Sommaire

Édito 1 ^{er} adjoint	p.1	Mouvements Personnel Mairie	p.6	Vie communale	p.12 à 15
Budget principal 2022	p.2/3	Vie communale	p.7	Informations diverses	p.16, 17
Travaux voirie	p.4	Culture	p.8	Bon à Savoir	p.18
Travaux aménagements	p.5	Vie communale	p.9, 10	Délibérations	p.19
		Actions scolaires	p.11	Mot du Maire	p.20

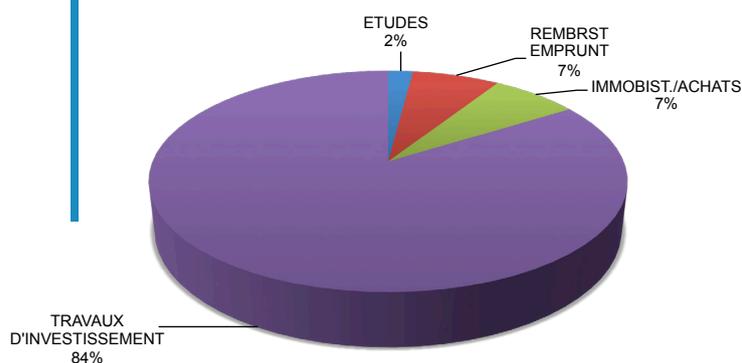
2-Investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir et améliore l'existant, il est lié à nos projets à court, moyen et long terme.

Pour 2022 les principaux investissements concernent :

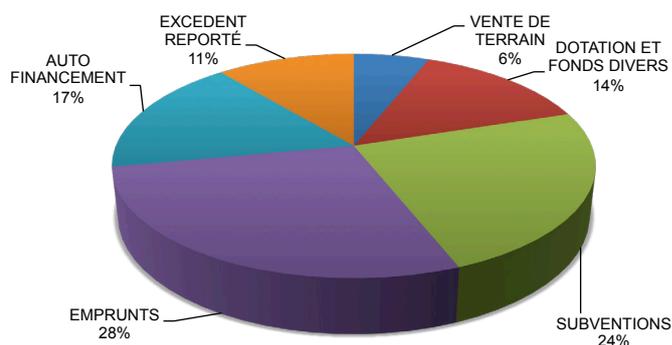
la maison médicale, les surfaces commerciales et le parvis,
les travaux de voirie, l'extension de la salle MANDELA, la réhabilitation du chauffage, ...
Pour réaliser ces opérations un emprunt de 695 470 € est programmé

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (budget prévisionnel 2022) total de 2 791 138 €



Ne figurent pas sur le graphique : Opération d'ordre entre section : 94 000 €
Divers et participation 2500 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT (budget prévisionnel 2022) total de 2 791 138 €



Ne figurent pas sur le graphique :
Une recette exceptionnelle qui s'équilibre avec le budget lotissement 310 000€
Opération d'ordre entre section : 6036 €

BUDGET ANNEXE

Le Budget Lotissement

Pour cette opération, en mettant de côté les avances remboursables du budget général, l'emprunt relais, la valeur des terrains acquis par la collectivité avant la création du lotissement qui sont des opérations comptables qui se neutralisent...

le coût pour la collectivité s'élève à 50 994.98 €.

EXPLICATIONS :

TRAVAUX- 602 286.76 € HT.

Les dépenses relatives aux études et travaux de viabilisation du lotissement se sont terminées en 2021.

Les travaux se détaillent comme suit :

- mise en œuvre de tous les réseaux nécessaires : électricité - FT fibre- Gaz- éclairage public- pluvial,
- les bassins de rétention,
- les voies publiques avec parkings et aménagements de sécurité

Pour 2021 : 111 771.11 €, il s'agit de la fin définitive des travaux, pour 18 % du total.

Le coût total des travaux pour ce lotissement avec études et suivies s'élève à 633 618.75 € HT.

Une participation d'EDF et FT pour 30 331.99 € versée en 2020, ramène sont coût à 602 286.76 € HT.

VENTE DES TERRAINS- 551 292.28 €

En 2021 les lots 1 et 3 ont été vendus au Logis Cévenol pour 213 730 € HT, le lot 4 à la SEGARD pour 117 000 € HT, les lots 12 et 11 des maisons abordables pour 62 398.28 €, soit au total une recette de 393 128.28 € pour les ventes de terrain

En 2022 on prévoit de vendre 2 lots « maisons abordables » en début d'année (signature en cours) et les 6 lots restant probablement dans l'année, soit au total 158 164 €

Le budget lotissement sera soldé vraisemblablement cette année.

Travaux voirie



Travaux de voirie mai 2022

Le village : dans la continuité d'aménagement du centre village, augmentation des capacités de places de parking.



Le Chemin des fonts : un air de jeunesse au naturel du chemin, avec gestion des forts afflux pluviaux.



Le Granaudy :

suite et fin des marquages de sécurité du Granaudy.
Reste à tracer les places de parking avec l'équipe voirie.



Sur le CD 316, le chemin de Saint Julien, il a été réalisé des aménagements pour sécuriser la circulation. Plutôt que de bétonner ou goudronner ces ilots, le choix a été fait de les embellir en les végétalisant pour amener une touche de fraîcheur et de couleur.

Embellissement des voies publiques :



Agrandissement de Mandela : le chantier avance !



Avec beaucoup de retard, dû à la difficulté actuelle dans la livraison des matériaux, l'agrandissement de Mandela vient enfin de démarrer sous l'impulsion de l'entreprise MENDEZ.

Celle-ci a dû déjouer les infiltrations importantes d'eau pour poser les fondations, conforme au cahier des charges, préalable indispensable à la construction.

Viendront ensuite le bardage métallique (Atelier Charpentes Nicolas) et l'électricité ainsi que la peinture et les cloisons (BR Plaquiste).

Si tout se passe pour le mieux, on peut envisager une livraison du bâtiment pour la fin du mois de juillet cette année. On croise les doigts !



Inauguration des aménagements du puits de Courlas

Messieurs le Maire et Fabrice Dalverny, adjoint à la voirie, tenaient à marquer officiellement la fin des travaux de réfection de la chaussée et des aménagements sécuritaires réalisés dans la partie nord du hameau de Courlas par une inauguration à la « bonne franquette » se terminant par le verre de l'amitié. En effet, le résultat est très satisfaisant sur un plan esthétique comme sur un plan fonctionnel avec la mise en place d'une forme de giratoire à la fois minéralisé et arboré.

Les riverains ont répondu nombreux à cette invitation, satisfait de constater le prolongement de la chaussée en bi-couche jusqu'aux dernières maisons du hameau.

L'occasion pour Monsieur le Maire de remercier l'action de son adjoint, de sa commission ainsi que l'entreprise Jouvert et les employés municipaux (service espaces verts) qui ont chacun à leur tour posé leur pierre à la réussite de l'ensemble.

Coût des travaux : 34.000 € TTC



Construction de 24 logements familiaux ! Pose de la première pierre

« Enfin ! » a dit notre maire dans son petit mot d'introduction à la pose de la première pierre des logements sociaux initiée par le Logis Cévenol ce jeudi 3 mars au matin.



Oui, il en a fallu des années et des années de travail pour venir à bout des réglementations, des normes et de toutes les tracasseries administratives qui ont émaillé ce lent accouchement.

En ce début d'année 2022, toutes les conditions sont désormais réunies pour la construction de 24 logements du T2 au T4.

Les personnalités ne s'y sont pas trompées qui étaient présentes pour officialiser ce moment tant attendu.

Outre le directeur du Logis Cévenol, Monsieur Philippe CURTIL, il y avait là le président du Logis et maire d'Alès, Mr Max ROUSTAN, le président d'Alès Agglomération, Mr Christophe RIVENQ, les conseillers départementaux, conseillers communaux et une cinquantaine de julirosiens venus encourager ce projet par leur présence.

Pour conclure son propos, Monsieur le Maire a également tenu à remercier le cabinet d'architecture BERARDI pour la qualité de l'agencement des locaux.

Aussi, nous pouvons penser que la livraison de ces bâtiments sera effective au cours du dernier semestre 2023.



Du mouvement chez les agents de la collectivité !

Accueil



ARRIVÉE

Sandrine MAGNET : un nouveau visage à l'accueil en mairie

Madame MAGNET, vous accueillez en mairie à partir de ce début de mois de mai. Nous lui souhaitons la bienvenue dans un rôle et une fonction qui demande du tact, de la compétence et un savoir-être particulièrement développé dans la communication à autrui... Toutes qualités qu'elle possède et qui seront de nature à l'aider dans ses missions pour un service public de proximité au bénéfice des Juliroisiens.

DÉPART

en retraite de Fathia ALI-AICHOUBA

Après plus de trente années au service de la collectivité, Fathia fait valoir ses droits à la retraite. Elle partira en effet dans quelques semaines et utilise ce temps où elle va travailler en binôme avec Madame MAGNET pour l'initier, avec l'aide d'Agnès à cette fonction plurielle qui touche de nombreux domaines.

Nous lui souhaitons un repos bien mérité et lui redisons toute notre reconnaissance pour le travail accompli au bénéfice de notre population.

Ressources Humaines



ARRIVÉE de Karine ABELLAN

Appelée à remplacer Patricia SPEZIALE au poste des ressources humaines, une fonction par essence très importante où le relationnel compte beaucoup, Karine ABELLAN vient d'être recrutée pour exercer cette mission au sein de notre collectivité.

Issue d'une formation dans le droit social avec le développement des missions de conseil et d'accompagnement des clients, Madame ABELLAN possède une solide expérience professionnelle en particulier sur le travail en équipe qui l'a conduite à travailler dans plusieurs cabinets sur Lyon puis Alès...

Nous avons apprécié son dynamisme, son sérieux et sa motivation, toutes ces qualités essentielles pour occuper ce poste. Nous pourrions compter sur Patricia SPEZIALE pour aider Madame ABELLAN à prendre progressivement ses marques et à découvrir la réalité d'une collectivité, ses codes, sa gestion du personnel, les techniques de paie... et lui souhaitons la bienvenue ainsi que tous nos encouragements..

DÉPART en retraite de Patricia SPEZIALE

L'heure de la retraite a sonné pour Patricia SPEZIALE.

En poste ressources humaines depuis 1999, Patricia avait fait ses premiers pas en mairie en tant que garde-champêtre... Très vite, elle est appelée à suppléer aux besoins de la collectivité en matière de gestion de la paie puis des ressources humaines. Elle s'attelle à ce poste avec conviction ; son savoir-faire et ses compétences en font un élément important dans l'organigramme communal.

Elle devient également une personne-ressources auprès des agents qui viennent chercher aide et conseil auprès d'elle.

Après toutes ces années au service de tous et de la commune en particulier, Patricia se consacre à la qualité de passage de relais pour aider Karine ABELLAN dans cette tâche passionnante et complexe.

Nous lui disons un grand merci pour le temps consacré à cette difficile mission qui réclame diplomatie, calme, patience et détermination.



Espaces verts



Jessy FRAYSSE : le service Espaces verts se renforce !

Jessy Fraysse, un jeune homme dynamique et passionné par son travail vient d'être recruté au sein de l'équipe technique plus particulièrement chargé des espaces verts communaux. Initialement positionné sur un contrat à durée déterminée pour renforcer le service, Jessy a fait preuve d'esprit d'initiative et d'implication dans les différentes tâches qui lui ont été attribuées. Ce bon esprit

et ces bonnes dispositions ont débouché sur une proposition de stagiairisation puis de titularisation au sein des effectifs communaux.

Nous souhaitons à Jessy de s'épanouir dans cette fonction et de devenir force de proposition pour améliorer la qualité de notre environnement sur la commune.

Cinquante ans de mariage : une belle performance !

C'est une tradition bien établie sur la commune que de fêter les cinquante ans des julirosiens.

Toute une vie à deux qui a eu souvent le temps de faire des enfants, qui eux-mêmes ont fait des petits enfants...

Bref le cycle de la vie et beaucoup de bonheur pour celles et ceux qui ont la chance d'être encore en couple à cet âge là.

Notre municipalité souhaite maintenir ces rencontres conviviales souvent émouvantes avec les nominés qui sont très heureux de parler de leur histoire et de leur vie.

NB : pour celles et ceux qui ne se sont pas mariés sur la commune et qui vont avoir cinquante ans de mariage, merci de vous signaler en mairie si vous souhaitez notre participation.



Mme et M. Moraléda ; Mme et M. Pic



Mme et M. Bouchez

DÉPART

d'Alexandra et de David DOS SANTOS

La boulangerie « Aux délices d'Alex », conduite de main de maître par Alexandra (en salle) et David DOS SANTOS (au fournil), vient de passer la main après dix ans au service des julirosiens.

Nous avons particulièrement apprécié la qualité de l'accueil et la gentillesse qui émanait de leur contact avec la clientèle. Ils nous quittent pour des raisons de santé car la maladie ne les a pas épargnés durant ces dernières années.

Ils ont mis un point d'honneur à vouloir transmettre le relais à un jeune couple pour éviter la fermeture du magasin.



ARRIVÉE

d'Amandine et de Baptiste NOURISSON

Ils ont accepté avec enthousiasme de relever le challenge. Cela fait maintenant un mois qu'ils ont repris la boulangerie et font leur maximum pour satisfaire la clientèle.

Nous leur souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans cette belle aventure au service des julirosiens.



Le salon Fortun'Art est de retour !

Belle ambiance et œuvres de belle qualité qui nous ont enchantées le week end des 25, 26 et 27 mars.



2^{ème} édition du concours photo des enfants

Cette année 2022 a débuté avec la 2^{ème} édition du concours photo des enfants sur les thèmes de l'arbre (6-10ans) et de l'eau (11-15ans)

21 concurrents ont participé (dont deux de 6 ans qui ont eu la coupe de « plus jeune participant »)

LES LAURÉATS SONT :

Manon Dolata 9 ans, Clara Valibouse 7 ans, Enzo Martinez 8 ans, Elise Ribes 10ans et Maxence Bettendroffer 13 ans. Ils ont été récompensés par un bon d'achat culture.

Tous les enfants ont eu des cadeaux du conseil départemental que nous remercions chaleureusement

Les photos des enfants ont été exposées pendant le salon Fortun'Art et sont encore visibles quelques semaines dans le Hall de Mandéla

Une innovation cette année avec un concert le samedi à 18h et une belle découverte avec la chanteuse Lora Gabriel et sa pianiste :

des chansons à texte émouvantes et intimes, une voix et une présence intenses. Un vrai bonheur !

L'Ukraine était présente dans toutes les têtes et une toile de la peintre ukrainienne Yuliya Turina a été mise en tombola au profit des réfugiés, de même que la donation au chapeau récoltée à la fin du concert. Merci à tous les donateurs, votre générosité fait chaud au cœur !

Un concert avec la soprano Emmanuelle de Negri s'est joué le 9 avril à 18h dans l'église de st Julien.

Accompagnée du pianiste Michel Chanard, elle nous a offert un récital lyrique exceptionnel sur le thème du printemps et des fleurs. L'église était pleine pour ce pur moment de bonheur, les enfants devant sur des coussins ont eux aussi goûté ce moment.

Merci à cette grande artiste de nous avoir fait ce cadeau !



Emmanuelle De Negri en concert avril 2022



Le Théâtre de l'ASCL

La dernière représentation de la section théâtre de l'ASCL, était en 2019.

Ces deux ans sans théâtre ont créé un vide autant par le fait que les comédiens amateurs n'ont pas pu se retrouver tous les jeudis pour les répétitions mais surtout de ne pas présenter le spectacle annuel qui attire régulièrement un public fidèle.

Cette année ils ont pu reprendre leur répétition et parmi nos concitoyens, ils étaient nombreux à poser la question : « Est-ce que la représentation va avoir lieu cette année ». Et dès que la date du spectacle a été confirmée, beaucoup ont réservé la date sur leur agenda.

Les 8 et 9 avril derniers, malgré la situation sanitaire qui perdure, la salle Biscarat a fait le plein, (surtout le vendredi) toutefois il y a eu quelques absents qui étaient malades ou qui avaient des craintes (personnes fragiles).

Le spectacle a eu un franc succès, fait de quatre saynètes rythmées et de la vivacité, des textes pleins l'humour qui ont fait crouler de rire les spectateurs. Un pur moment de détente et de bonheur

Un peu d'humour et beaucoup de rires, en ces temps moroses, ça fait du bien !

À l'année prochaine.

Départ à la retraite de Chantal Solignac

La nouvelle vient de tomber, l'heure de la retraite a sonné. Après de nombreuses années de nombreux et loyaux services, notre bibliothécaire va nous quitter, le 2 juin prochain, pour prendre une retraite bien méritée.

Chantal Solignac, fille d'enseignant et d'élève, est entrée à la Mairie en février 2006 avec de nombreux bagages lui permettant d'assurer son poste avec sérénité et compétence. Lectrice assidue, elle a su par son savoir et sa patience, donner tous les conseils de lecture à nos concitoyens, augmentant le nombre de lecteurs à actuellement 1000 abonnés environ.

Faisant vivre notre médiathèque par de nombreuses animations qu'elle avait soigneusement préparées, elle a su conquérir un vrai public et rendre ce lieu accessible à tous. Elle s'est rapidement entourée de nombreuses bénévoles et gardé une bonne relation avec les différents élus qui se sont succédés depuis.

Nous allons tous regretter ton départ. Elle est très appréciée par sa gentillesse, sa générosité et son savoir. Merci d'avoir pris soin de cet espace Lecture pendant toutes ces années.

Nous te souhaitons une bonne retraite auprès de tes enfants Gaël et Vincent et leurs familles respectives. Profite bien de tes petits enfants de tes petits enfants Cassandre et Marcellin et on espère te revoir bientôt au sein de notre commune pour des échanges culturels.



Bienvenue à Mme Brigitte Bouchet-Vieljeuf

C'est Madame BOUCHET-VIELJEUF qui va prendre le relais des mains de Chantal pour une transmission toute en douceur au sein de la médiathèque.

Brigitte comme l'appellent déjà les habitués de ce lieu de culture, fait déjà l'unanimité par sa gentillesse, sa douceur et sa totale implication dans le projet culturel de la médiathèque.

Elle foisonne d'idées, d'envies avec une énergie qui fait plaisir à voir.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans ce lieu un peu en dehors du temps où les enfants des écoles continueront à avoir toute leur place et savourent déjà par anticipation tous les beaux projets qui vont sortir de son imagination débordante.



CLUB DE L'AMITIÉ

Un repas des aînés qui restera dans les mémoires

Près de deux cents personnes ont répondu à l'invitation de Monsieur le Maire et de son adjoint au CCAS pour ce repas très attendu par les « aînés » de la commune



En l'absence de Monsieur Bernard MARTIN, alité, c'est l'édile du village qui ouvrit le bal par un discours où il faisait part de son plaisir de retrouver tout son monde après deux années d'une difficile parenthèse qui a mis tout le monde à rude épreuve.

De fait l'envie de faire la fête ne s'est pas démentie de toute la journée entre les chansons et les danses concoctées de main de maître par Olivier pour l'orchestre « Rétro saxo » qui nous a régalié. Le traiteur Baldy fut également au diapason pour les palais gourmands.

En fin d'après-midi la traditionnelle remise de bouquet aux doyens Madame Gisèle Vanneste pour les dames, Monsieur Roger Polge pour les hommes, vint conclure de fort belle manière ce repas des retrouvailles.

Comme il est de tradition le 1er mai chaque femme est partie avec son brin de muguet une manière de faire un clin d'œil à la fête du travail et à la fraternité retrouvée.

Le repas de printemps du Club de l'Amitié s'est déroulé le Jeudi 14 Avril, à la salle Jean Biscarat.

Ils étaient 40 adhérents à prendre place autour des tables décorées pour l'occasion, repas confectionné par un traiteur, dans une ambiance conviviale, certains ont pu montrer leurs talents de chanteurs, le loto a clôturé cette après midi.

Le Club se réunit tous les Jeudis après midi, jeux de cartes, scrabble, domino, loto... Une navette est mise à disposition pour les personnes sans moyen de locomotion.

L'objectif du club est d'offrir la possibilité de rencontrer des personnes, de tisser des liens, de créer d'agréables échanges et de rompre la solitude.



Contact : Mme Lindemann 07 68 61 58 41

Le club de l'amitié et les aînés en voyage

Jeudi 02 juin le club de l'amitié a organisé un voyage touristique à Sète pour ses adhérents et pour les aînés de la commune qui ont pu renforcer les effectifs.

C'est ainsi que 50 personnes ont pris le car de bon matin pour la cité portuaire de l'Hérault. Au programme du matin, visite en bateau du port en direction de l'étang de Thau et ses parcs à huîtres, retour par le canal Royal.

Après le déjeuner, pris dans un restaurant proche du canal, ils ont effectué une visite commentée de la ville à bord du petit train. Puis ils se sont rendus au cimetière de Pi où est enterré Georges Brassens et terminé leur excursion par la découverte du mont Saint Clair, formidable point de vue sur la ville, ainsi que de sa chapelle.

Si les voyages forment la jeunesse, nos aînés ont de l'avenir, car la journée a été bien remplie. Une organisation sans faille portée par la présidente madame Sally Lindeman et surtout par Claire Devise, sans qui rien n'aurait pu se passer, qui a géré la programmation de main de maître du début à la fin, assurant l'intendance, gérant les imprévus. Tous les participants, contents de cette sortie l'ont remerciée pour cela.



ATELIER MÉMOIRE



Depuis le 12 avril, la société VIVADOM qui assurera plus tard l'animation de notre future maison en partage, propose à nos Julirosiennes et Julirosiens des Ateliers Mémoire. Ces ateliers ont lieu tous les mardis après-midi à 14 H à la salle Biscarat jusqu'à juillet prochain : ces derniers sont assurés par Mme Jacqueline COMABELLA, animatrice et se présentent sous forme récréative, ils connaissent déjà un franc succès. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour des quizz, rébus, calcul mental et toutes sortes de jeux qui permettent de vous assurer un bon maintien et une bonne forme.



Le temps était clément en ce vendredi 18 février dernier, date à laquelle les élèves de la classe de Mme BOYER ont pris un heure de leur temps pour aller visiter ce qui n'était encore que les prémices des travaux de construction du cœur de village.

Visite du chantier cœur de village par la classe de CM1

Au programme, rencontre avec le maître d'œuvre qui a commencé par expliquer aux enfants les consignes de sécurité à respecter sur un chantier. Puis, visite avec le descriptif des bâtiments qui vont en émerger et enfin, visionnage des plans afin que les enfants se fassent une idée plus précise de ce à quoi ressemblera cet énorme chantier devant lequel ils passent tous les jours.

Cette initiative fût très enrichissante pour les enfants dont nous sommes certains qu'ils se rappelleront leur visite en voyant à l'œuvre la grue, les divers engins ainsi que les maçons, tous les matins sur la route de l'école.



Les élèves sensibilisés à la sécurité routière, à vélo et en bus.

Parmi les nombreuses missions du policier municipal, il y a notamment celle qui concerne la prévention et la sécurité auprès des enfants.

Ainsi, Loïc LANOE assure des formations à la sécurité routière auprès des élèves des écoles de St-Julien-les-Rosiers.

Les enfants de l'école primaire ont pu bénéficier d'une formation à la conduite sur vélo. Un petit parcours leur était proposé, et divers panneaux les incitaient à respecter le code de la route. Le but : savoir se déplacer à vélo en sécurité dans un environnement routier en respectant les règles de circulation.

De même les enfants des deux écoles, maternelle et primaire, ont été sensibilisés à la sécurité dans les bus. Loïc a commencé par donner des explications sur le fait de se tenir à distance d'un bus en leur faisant prendre conscience de la taille de celui-ci, sur la manière de monter dans un car ou encore sur le fait de ne pas courir à l'intérieur, mais aussi le respect et la politesse envers le conducteur ou la conductrice.

Le car mis à la disposition par la société de transport Cachon a permis de faire des exercices d'évacuation d'urgence et d'attirer leur attention sur le danger « des angles morts ».



Le retour de la fête des écoles

Cette année et après deux années sans pouvoir être organisée, la fête des écoles aura lieu le vendredi 1er Juillet 2022 en fin de journée.

Remercions l'Association des parents d'élèves, sa Présidente Ingrid Marlat, son bureau et les parents d'élèves qui se mobilisent pour les préparatifs. N'oublions pas les enfants et le corps enseignant qui vont nous préparer un joli spectacle.

Durant cette soirée et contrairement aux années précédentes, la Municipalité offrira aux élèves de CM2 et futurs collégiens, en lieu et place de l'habituel dictionnaire, un bon d'achat valable chez Sauramps. Ce dernier permettra de participer à l'achat des futurs manuels scolaires ou de se faire plaisir en choisissant des livres pour la joie de la lecture.

La semaine de la lecture

À l'occasion de la semaine de la lecture, l'école Pierre-Perret a construit un programme autour du thème de l'Afrique

Le lundi 30 mai, l'ouverture de cette semaine a débuté par son inauguration sur le parvis du Complexe Mandela. Pour renouer avec le village après deux ans de Covid, l'école avait convié les parents à cette manifestation en chansons. Près de 200 enfants, un peu moins de la moitié de parents étaient présents pour participer à l'événement.

La directrice de l'école élémentaire, madame Coutaud, a expliqué la démarche aux parents en introduction, avant que les enfants n'entonnent deux chants africains, dont l'introduction « d'Asimbonanga », de Johnny Clegg.

Dans le cadre de cette semaine consacrée à la lecture, les enfants ont aussi été invités à apporter un coussin et un livre pour bouquiner dans la cour à la récré. La médiathèque a prêté des ouvrages ayant pour thème l'Afrique dans lesquels les enfants ont pu piocher.

Le mardi, l'autrice et illustratrice Anne-Catherine De Boel, qui a signé les albums Rafara, Alba, ou Akli, Prince du désert, des albums en lien avec le continent africain, est venue pour rencontrer les

enfants et les faire travailler à sa manière à elle, sur son univers

Pour partager ce travail de longue haleine, l'école a exposé les travaux des élèves tout au long de cette semaine dans le hall du complexe Nelson Mandela, avec le soutien de la mairie de Saint Julien les Rosiers et de la Médiathèque. L'exposition était ouverte à tous, et visible toute la semaine.



Ronde des deux saints

Après deux ans d'interruption à cause de la Covid 19 et des contraintes sanitaires, le samedi 19 mars, a eu lieu la 5ème édition de La Ronde des deux saints, compétition inscrite dans le calendrier départemental des courses pédestres hors stade et au challenge Alès Agglomération. L'organisation a mobilisé une soixantaine de bénévoles.

Alors que les jours précédents ont été très pluvieux, c'est sous un soleil radieux, fort agréable de mars qu'a été donné, comme d'habitude, dans la bonne humeur et la convivialité le départ des 2 circuits de 5 km et de 10 km de La Ronde des 2 Saints.

Ce sont 253 coureurs qui ont pris le départ sur les deux parcours de 5Km et 10Km.

Les Julirunners, une fois de plus, a été l'équipe la plus importante en nombre, et ils ont reçu pour la deuxième fois, le trophée Sabatier.

Notre maire Serge Bord, a tenu à participer et il a terminé le 10Km en un peu plus d'une heure

La remise de prix s'est conclue par un buffet offert à tous les participants en souhaitant se retrouver l'année prochaine, plus nombreux au départ de la sixième édition qui sera donnée de Saint Martin de Valgalmès.



M. le maire et les agents des services communaux ont participé à la course

M^{me} Germaine PEYRO : une centenaire au village

Cela faisait un certain temps que nous attendions l'évènement, celui de voir Madame PEYRO atteindre le chiffre exceptionnel de 100 !

amis qui ont célébré comme il se doit cette belle longévité en attendant la 101^{ème} année car désormais tous les défis sont permis pour notre belle doyenne.

C'est chose faite désormais depuis le 9 février 2022.

C'est aussi une grande joie pour sa famille et ses proches mais aussi pour ses amis du club de l'amitié au sein duquel elle ne manque aucun des jeudis récréatifs organisés par l'association.

Cet anniversaire est une fête pour l'ensemble de notre village car bien vieillir chez nous est un vœu que nous formulons pour tous les Julirosiens. Car Germaine n'a jamais manqué d'amour entourée de fort belle manière par sa famille et ses nombreux



Commémoration du 19 mars

La journée nationale du 19 mars, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Cette journée permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.

Cette journée nationale du souvenir et de recueillement, n'était plus célébrée depuis quelques temps à Saint Julien les Rosiers. Monsieur Claude Pfeuffer, président des anciens combattants, a souhaité remettre la remettre en activité.

Chose faite ce 19 mars 2022, où une délégation d'élus, de membres des anciens combattants, portes drapeaux et habitants de la commune se sont rassemblés devant le monument aux morts au cimetière. Après les discours, les participants ont chanté la marseillaise à capella.



Cérémonie du 8 mai 2022

Après deux cérémonies en demi-teinte et en huis clos, celle de cette année a vu le retour de la population des julirosiennes et julirosiens. Tous les représentants, élus, anciens combattants et gendarmes étaient là. Une commémoration comme on les aime, même si on a pu regretter l'absence des enfants des écoles.

Le nouvel évêque à saint julien les rosiers le temps d'une rencontre



À l'initiative du père CHASSANG, curé de la paroisse de notre village, une quinzaine d'élus, maires et adjoints de différentes communes

(La Grand-Combe, Cendras, Saint Martin de Valgalgues, Les Plans...) **sont venus rencontrer Monseigneur BROUWET, nouvel**

évêque nommé sur l'Évêché de Nîmes.

Le thème aurait pu s'intituler « dans un monde qui change, retrouver le sens du politique... » De fait, les sujets abordés reflétaient complètement les sentiments partagés aujourd'hui par bon nombre de nos concitoyens. La société en tension qui réagit et sur réagit.

La culture de l'affrontement qui semble prendre le pas sur celle du dialogue. La judiciarisation croissante de notre société.

L'équilibre à trouver entre perceptives des libertés (fondamentale) et la sécurité maximale (illusoire).

La question du sens : il faut accepter que le temps des récoltes ne soit pas celui des semences.

Un contrat social à repenser dans une société où l'individu et non le collectif est devenu la référence.-

La redéfinition de ce qu'est d'être citoyen français et la promotion d'une manière d'être ensemble qui fasse sens.

La question de l'éducation, la crise de la parole : là où la vérité est transformée, là risque d'apparaître la violence.

Toutes ces questions qui ont émergé fait l'objet d'un débat franc et sincère dans une dimension d'écoute et de respect de l'avis d'autrui.

En fin de matinée, le verre de l'amitié vint conclure cette rencontre intéressante.

Le Père Chassang nous quitte

En fonction dans les paroisses d'Alès et du Nord de l'arrondissement depuis plus de 15 ans, le père CHASSANG aspire désormais à une préretraite bien méritée.

Pour ce faire, il va poser son baluchon du côté de Vauvert où il sera prêtre en second sur le secteur de Vergèze / Vauvert et Aigues-Mortes / Le Grau du Roi.

Nous regrettons ce curé dévoué et affable qui a toujours entretenu de bonnes relations avec les élus et les julirosiens auprès desquels il a rendu de nombreux services.

Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses fonctions et avant son départ nous lèverons ensemble le verre de l'amitié.

UKRAINE

Bienvenue à nos trois familles

Notre commune accueille actuellement 3 familles Ukrainiennes dont 4 enfants.



L'une d'entre elle est hébergée dans un logement communal, les 2 autres chez des Juliroisiens que nous remercions chaleureusement pour leur empathie et leur générosité.

Pour faire face aux différentes démarches, un comité de soutien s'est créé qui a accueilli les familles en mairie pour leur souhaiter la bienvenue.

La barrière de la langue est une grande difficulté qui a été levée par la présence au village de Jeanne Evstratov qui avec beaucoup de générosité, de gentillesse et de disponibilité s'est mise au service de ces familles pour faciliter leur intégration. Sans elle en effet, les choses auraient été bien plus complexes.

Notre école a intégré le jeune Maxim en CE1. Les enfants l'ont accueilli chaleureusement.



Centre Social « Le Kiosque »

Le succès de la kermesse en famille

Pour la première fois, la fête en familles du Kiosque s'est déroulée sous un soleil radieux sur le beau site du Carabiol à Saint Julien les rosiers le 17 mai.

Cartons pleins pour le centre social qui comptabilise 300 entrées enfants avec en moyenne deux accompagnateurs (parents, grands-parents...).

Les enfants ont pu se régaler en participant aux nombreux stands de jeux imaginés par l'équipe du centre : jeux en bois, jeux d'équilibre, jeux d'eaux, chamboul'tout, pêche aux canards, maquillage, etc... Benjamin Guatepaille, conteur était présent pour raconter des histoires à partir des créations des enfants. Ceux-ci ont aussi pu profiter de la présence des animaux de la ferme Animalin et faire des tours de poneys ou de calèche. Comme toujours, le château gonflable de zigo dingo a rencontré un vif succès !

Les familles ont pu se rafraîchir et se restaurer à la buvette. Crêpes, gâteaux et autres gourmandises étaient proposés, avec des box-goûter pour les enfants. Les jeunes ont aussi proposé une vente de barbe à papa pour autofinancer leurs séjours.

Le centre social remercie toutes les personnes, bénévoles et salariés, qui ont contribué à la réussite de cet événement. Merci à la Mairie de St Julien les Rosiers pour son soutien financier ainsi qu'aux services techniques et au nouveau gérant de la guinguette.

On se retrouvera l'an prochain pour la 4ème édition avec encore plein de nouveautés et de surprises pour ravir petits et grands !

Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'équipe bénévole, contactez-nous au 04 66 86 52 06.



La Mutuelle du village



En présence de nombreux habitants de la commune, avait lieu le vendredi 18 mars à 18 h une réunion publique de présentation de la Mutuelle du Village, Mutuelle Générale d'Avignon Grand Sud.

Le but de cette rencontre était de faire connaître à notre population les avantages proposés par cette Mutuelle ainsi que ses tarifs attractifs.

Depuis nous avons signé une convention de partenariat avec cette dernière pour une mise à disposition des salles de la commune afin de

faciliter le contact avec les futurs adhérents.

Pour tout renseignement il convient d'appeler directement Mme DENANT (et non la mairie) au 06-16-59-13-34

Nous espérons que les julirosiens tireront tous les avantages de cette mutuelle.



La fibre optique est arrivée sur notre commune

Avec un peu d'avance sur la programmation, la fibre optique est désormais bien présente sur notre commune.

En effet 2021 et le début 2022 ont connu deux années d'accélération des travaux qui ont démarré par la mise en place du NRU (nœud de raccordement optique) qui couvre notre commune ainsi que celle de ROUSSON.

Dans la foulée, 7 armoires de rue sont installées dans le village, préalable à la connexion des 1979 locaux d'habitation que compte SAINT JULIEN LES ROSIERS d'ici fin 2022.

On pourrait déjà fin avril de cette année dénombrer à 94 % le nombre d'habitation éligibles.

Pour savoir si votre pavillon est éligible consultez le site wigardfibre.fr à l'onglet « test éligibilité ».

Sur ce même site vous aurez une « FAQ » (foire aux questions) qui répond à la grande majorité des interrogations.

Pour votre raccordement, aucune exclusivité, vous pouvez consulter le fournisseur d'accès internet (FAI) de votre choix.



Guinguette du carabiol : deux nouveaux visages

Les deux amis FLORENT GIRARD et JONATHAN FERRAND se sont associés pour donner à leur candidature la force nécessaire pour qu'elle soit couronnée de succès.

Originaire de St Julien les rosiers pour l'un et de St Martin de Valgagues pour l'autre, ces régionaux de la restauration, vont mettre les bouchées doubles pour que l'été 2022 au Carabiol soit une étape gastronomique incontournable avec des prix toujours modérés.

Ils ont du courage et de l'envie, ils sont généreux et sympathiques : tous ces ingrédients humains devraient leur permettre de réaliser une saison satisfaisante.

Nous leur souhaitons la bienvenue et tout le succès qu'ils méritent.

Rappel : La guinguette a ouvert ses portes dimanche 29 mai jour de la fête des mères et se poursuivra jusqu'au dimanche 4 septembre.



LA COMMUNE S'ÉQUIPE

Pour pallier au remplacement du matériel qui présente quelques signes de fatigue, le budget communal a prévu cette année de casser sa tirelire et d'acheter une faucheuse ainsi qu'un camion de 3,5 tonnes bien utile pour l'équipe technique.

Les clés du véhicule ont été données à Monsieur Le Maire qui les a tout de suite transmises à Christophe JEAN pour une utilisation immédiate. Gageons que ce matériel sera de nature à faciliter le travail des agents dans les différentes missions qui leur sont confiées. Coût de l'achat total : 60.000 € (dont 15.000€ de subvention d'Alès aggl.).

NOUVELLE ANIMATRICE RAM



L'offre d'accueil de la petite enfance s'enrichit en outre de la présence de la crèche « 1, 2, 3 soleil » dont la capacité d'accueil est de 12 places.
Tél. : 04.66.43.32.39.

Madame Delphine MALLOUEZ, nouvelle coordinatrice du réseau d'assistantes maternelles pour le secteur Nord (qui regroupe une trentaine de communes d'Alès Agglo et de Cèze Cévennes) est venue rencontrer Monsieur le Maire et l'adjointe à l'enfance, Angélique PEIRETTI GARNIER en mairie pour une première prise de contact.

Ce réseau est un lieu d'information, d'orientation, d'écoute, d'échange et de médiation pour les parents et futurs parents, assistants maternels et garde d'enfants à domicile.

Contact 04.66.78.99.70

Mail : relaispetiteenfance@alesagglo.fr

Pour information, notre commune compte 18 assistantes maternelles en activité dont certaines se sont constituées en association pour être plus efficaces au niveau de la prise en charge des enfants.

D'autre part, une maison d'assistantes maternelles est également en phase terminale pour accueillir une dizaine d'enfants.

La crèche et la MAM sont situées en partie haute du CD 904 (à la hauteur des feux tricolores avant les virages).

Ainsi, tous les modes de garde sont bien présents sur notre commune. Ils assurent une réelle offre de service pour les parents en demande d'une telle prestation.

Alès-agglo Rappel des aides communautaires

Photovoltaïque : pour les particuliers qui souhaitent poser des panneaux photovoltaïque sur leur toiture, Alès agglo verse une subvention de 200€00 à celles et ceux qui en font la demande auprès du service concerné.

Voiture électrique : pour les particuliers qui souhaitent acheter une voiture électrique, l'aide d'Alès agglomération est de 500€00.

Rénovation énergétique des habitations, sur le plan local : Aller à la rubrique « logement » du site internet d'Alès agglomération, sur le plan national : 0.808.800.700 ou choisir le site internet

France.renov.gouv.fr



VELOS ELECTRIQUES

Prochamment notre municipalité va signer une convention avec ALES'Y (KEOLIS) AGGLO ALES. Nous aurons 2 vélos électriques pour mettre à la disposition de nos concitoyens en location à la mairie pour parcourir les pistes cyclables de la commune et rejoindre Alès. Nous vous donnerons toutes les informations sur les tarifs de location dans notre prochain écho.

Élaboration du nouveau schéma départemental des Solidarités sociales



A l'initiative du conseil départemental qui est présent sur tous les âges de la vie dans sa politique sociale, la commune (Mr Bernard MARTIN, Mr le Maire) a participé à la concertation de territoire organisée à Rousson.

Deux heures d'échanges sur le « bien vieillir », « comment lever les freins à l'insertion », « quelle protection à l'enfance ? », quel accueil pour les enfants ? la place des centres

sociaux ? L'accès au logement ?

Un débat animé, des remarques pertinentes, des critiques constructives... Tout ce travail fera l'objet d'une synthèse des contributions dont le but est d'améliorer la prise en charge des gardoises et des gardois.

Rendez-vous à l'automne 2022 pour la présentation de ce nouveau schéma

NOUVELLE POLITIQUE DE GESTION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS À ALÈS AGGLOMÉRATION

Les julirosiens, comme les 71 autres communes de l'agglo, recevront une information détaillée des nouvelles mesures en matière de gestion des déchets mais il n'est pas inintéressant d'en rappeler les grandes lignes.

La nouvelle disposition rentrera en application à partir du lundi 11 juillet 2022.

A partir de cette date, la déchetterie de Saint Martin de Valgalgues sera réservée tous les lundis à l'accueil exclusif des communes de notre secteur de 8 h à 15 h sans interruption.

On rappelle l'importance d'amener les encombrants en déchetterie et non chez un prestataire privé qui refacturera le traitement à Alès Agglomération.

Pour assurer un service de qualité aux usagers, le numéro vert dédié aux encombrants reste le même : 0800 540 540

Horaires d'ouverture au public des déchetteries communautaires à compter du 11 juillet 2022

Salindres : Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8 h à 15 h non-stop et Jeudi et dimanche de 9 h à 12 h

Les Salles-du-Gardon : Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8 h à 15 h non-stop et Jeudi et dimanche de 9 h à 12 h

Saint Martin-de-Valgalgues : Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8 h à 15 h non-stop et Jeudi de 9 h à 12 h

Passage des encombrants : il se fera le lundi (et non le mercredi) à partir du mois de septembre, tous les deuxième lundi de chaque mois

Informations importantes



PARKINGS À LA RENTRÉE : appel au civisme

Comme nous l'avons annoncé à maintes reprises, le parking provisoire installé en face des écoles va devenir chantier de construction de la « Maison en partage » au début du mois de septembre.

Ce qui signifie moins de places de parking à proximité et un peu plus de temps consacré à l'accompagnement des enfants à l'école, le matin en particulier. En effet, le parking situé sur le côté droit du ruisseau des Fonts le long du CD 316 (400 mètres de distance jusqu'aux écoles, soit un peu plus de 5 minutes de marche) suppose qu'on anticipe ce temps supplémentaire en changeant légèrement d'habitude.

Les autres parkings (école maternelle avenue des Mimosas et Nelson Mandela) continueront de fonctionner.

Les parents sont aussi invités à changer (lorsque c'est possible) leurs habitudes.

Pourquoi pas faire du co-voiturage ? Pourquoi pas venir à l'école à vélo ou à pied lorsque l'école n'est pas très loin du domicile ? Certains le font déjà et y trouvent en plus de la contribution à la protection de la planète, des avantages certains.



nouveau parking CD 316

Bon à savoir



Informations Urbanisme

Du jeudi 28 juillet jusqu'au 18 août le service urbanisme sera fermé.

Seul, les enregistrements des dossiers relatifs aux permis de construire seront assurés avec, dans certains cas, le suivi et l'envoi des pièces complémentaires.

RAPPEL : S'il vous plait mettez vos boîtes aux lettres à la norme

S'il y a quelques chose d'exaspérant et d'usant, c'est d'avoir à répéter, à rappeler toujours la même chose sans que ça change.

Donc pour la énième fois, nous constatons qu'un grand nombre de boîtes aux lettres ne sont pas à la norme. Pour beaucoup trop, c'est un véritable « n'importe quoi ».

Le minimum minimorum est l'identification, mettre son nom et le numéro de l'habitation, ce qui permet de localiser à coup sur une personne, une famille.

Le nom des occupants de la maison doit figurer sur la boîte ainsi que le numéro. Si la boîte est utilisée par plusieurs foyers, il doit y avoir les numéros et les noms correspondant.

Alors mettez vous rapidement en conformité, nous vous en remercions par avance, pour ceux qui vous portent le courrier quotidiennement d'abord et pour nous élus qui vous portons les Echos municipaux et tous autres documents dans l'année.

Les chantiers éducatifs

En partenariat avec l'association « Avenir Jeunesse », un chantier éducatif composé de 4 jeunes dont deux de la commune, a été réalisé au sein des jardins familiaux. Il s'agissait de repeindre les espaces communs dont le bardage en bois était sérieusement délavé.

Mission accomplie pour ces 4 jeunes et leurs éducateurs (Justine et Andy)

DERNIÈRE MINUTE :

Un chantier éducatif va être organisé du 4 au 13 juillet. Il concernera 11 jeunes julirosiens âgés de 16 à 18 ans, encadrés par deux éducateurs et un assistant technique.

Nous souhaitons la bienvenue à **TAREK KELHIDA** qui accompagnera désormais Justine dans sa relation auprès des jeunes.



Les feux de forêt, ça n'arrive pas qu'aux autres !

On entend par débroussaillage, les opérations de réduction de la masse des végétaux combustibles dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies.

Le non-respect des obligations de débroussaillage est passible d'une amende de classe 4 (750 €) ou de classe 5 (1.500 €).

Encore trop de propriétaires fonciers ont une attitude qui s'apparente à la désinvolture face au risque que fait poser sur les riverains une parcelle non entretenue.

Des courriers de Monsieur le Maire invitant ces personnes à faire le nécessaire pour nettoyer leur parcelle restent sans réponse : un manque flagrant de respect pour autrui. En cas d'incendie, « cela n'arrive pas qu'aux autres » et le propriétaire sourd à toute

Personnes vulnérables : importance de mettre à jour le fichier !

La hausse prévue des températures de cet été rend indispensable le recensement des personnes vulnérables sur notre commune.

Cette liste est opérationnelle mais elle ne prend pas en compte les nouveaux julirosiens qui souhaitent se faire inscrire sur notre registre.

En effet, une mise à jour toutes les années est nécessaire si on veut avoir une connaissance à peu près exacte des personnes concernées à intégrer dans notre plan communal de sauvegarde.

C'est la raison pour laquelle nous demandons aux julirosiennes et aux julirosiens qui le souhaitent, et en particulier celles et ceux qui sont seuls, de se faire connaître en mairie ou de téléphoner au 04.66.86.00.59 pour que l'on puisse les recenser et par là-même, rester en lien.



L'été sera chaud ! Et si nous le rendions plus supportable ?

Toutes les années à la même époque, Monsieur le Maire prend sa plus belle plume pour exhorter les julirosiens à faire preuve de civisme et de respect envers autrui. Cela concerne beaucoup de domaines et notamment :

- La musique forte et tardive, les apéritifs diurnes maintes fois répétés
- Les aboiements et la divagation des chiens
- La vitesse excessive
- Les ordures lourdes ou ménagères déposées d'une manière sauvage, au mépris des règles de bonne conduite et du simple respect d'autrui
- Les bruits des engins à moteur de type tondeuse ou débroussailluse tôt le matin ou fonctionnant le dimanche...

Ces règles de simple bon sens (« Je ne veux pas faire subir aux autres ce que je n'aimerais pas subir moi-même ») ne sont malheureusement pas toujours respectées et constituent bien souvent le point de départ d'animosités durables avec le voisinage.

Faisons donc le vœu pour cet été où la canicule devrait être au rendez-vous, que notre attention aux autres soit de nature à faire redescendre la température ambiante.

recommandation peut être tenu pour responsable de son inertie.

La réglementation :

Je débroussaillai sur 50 mètres autour de ma propriété et sur 10 mètres autour de mes voies d'accès. Je me renseigne en mairie sur les différents cas de figure en fonction de la zone concernée,

Je surveille mes braises (pas de barbecue sur sol sec mais un barbecue bâti et attenant à la maison,

Je suis vigilant (mes mégots dans le cendrier).



CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 31 mars 2022

D_2022_01 : Convention de partenariat avec Centre Social Le Kiosque et la commune de Saint Julien les Rosiers

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de reconduire pour 2022 la convention de partenariat avec le Centre Social « Le kiosque », pour la prestation d'animation globale (7 500 €) et les actions ciblées « Mercredis Malins » et « Bouge tes Vacances »

D_2022_02 : Subvention au Centre Social Le Kiosque pour les activités « Bouge tes vacances » et « Mercredis malins »

Le conseil municipal a décidé de verser une subvention de 3500 € au Centre Social « Le kiosque » pour l'année 2021 pour financer ces activités.

D_2022_03: Modification du tableau des effectifs des emplois communaux

D_2022_04 : Modification d'itinéraires d'intérêt Départemental au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée du Gard (PDIPR) et au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires du Gard (PDESI)

D_2022_05 : Subvention exceptionnelle au Comité des Œuvres Sociales du Personnel Municipal

D-2022_06 : Subvention exceptionnelle à l'association de Chasse « La Diane »

D_2022_07 : Enlèvement de dépôts sauvages de déchets sur la voie publique

En préambule au vote du budget Monsieur le Maire fait état de la situation financière de la commune et du contexte dans lequel s'est fait l'élaboration des budgets.

Il a conclu par : « *je me félicite, dans un contexte difficile, de la bonne santé de notre budget 2022 solide, réaliste et dynamique.*

Il nous permet de faire face à nos engagements, de les respecter et en même temps, il continue à préparer l'avenir dans un contexte contraint et difficile où l'Etat se désengage de plus en plus en laissant entendre le contraire.

Un grand merci à notre DGS, Stephan LOPEZ, qui a passé des heures à compter et recompter, à Éric PLANTIER, notre adjoint aux finances, qui apporte toujours sa marque à la fois solide et rassurante sur les finances communales et à sa commission ».

Mr PLANTIER Éric, adjoint aux finances, présente les budgets :

(La présentation des budgets et les explications étant en page de 3 et 4 de cet Echo, elles ne seront pas reprises ici)

D_2022_08 : Compte administratif du Budget annexe Lotissement Cœur de Village 2021

D_2022-09 : Compte de gestion du Budget annexe Lotissement Cœur de Village 2021

D_2022_10 : Budget annexe Primitif Lotissement Cœur de Village 2022

D_2022_12 : Compte administratif du budget général 2021

D_2022_13 : Compte de gestion du Budget Général 2021

D_2022_14 : Budget primitif Budget Général 2022

D_2022-15 : Affectation des résultats 2021-budget général

D_2022-17 : Taux des 2 taxes

Pour 2022 les taux des deux taxes comme suit.

Foncier Bâti : 37.71 %

Foncier Non Bâti : 57.27 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve ces décisions. Toutes les délibérations concernant les budgets ont été votées à l'unanimité

D_2022_18 : Subvention exceptionnelle à la « CROIX ROUGE » pour venir en aide au peuple Ukrainien

D_2022_19 : **Délibération portant création de 3 emplois non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité – article 3 I 1° de la loi N°84-53 du 26 Janvier**

Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité

L'intégralité des délibérations et des débats sont sur le site de la mairie : <https://www.saintjulienlesrosiers.fr>



PLU – DERNIÈRE INFORMATION

Déclaration du projet emportant mise en comptabilité du PLU pour l'ouverture à projet d'intérêt général de la zone AU1 de la Carriérasse.

Révision du PLU pour les zones concernées par les OAP et révision de quelques points règlementaires. Une concertation accompagnera cette démarche.

Nouvelles entreprises dans la commune

SOS BENNES

Cette Société, installée sur la commune, loue des bennes de 3m3 à 12m3 pour l'enlèvement de terre, gravats, végétaux et encombrants et aussi de travaux de mini-pelle.

Le numéro de téléphone est le 07 71 71 51 68

Le site internet de la l'entreprise est : [HTTPS://sosbennes.fr](https://sosbennes.fr)

OUTSIDE-RENOV

Monsieur Steven Poitier, artisan et compagnon du devoir a son entreprise sur la commune. Il est spécialisé dans les travaux de second œuvre du bâtiment, peinture, isolation, toiture et façades.

La société est domiciliée au 26 chemin des marronniers.

Téléphone : 07 71 71 51 68

Contact : outsiderenov@gmail.com

Le site internet de la l'entreprise est :

[HTTPS://outide-renov.fr](https://outide-renov.fr)

BIZ SERVICES

Alexis BIZ, a créé une entreprise multiservices de travaux du bâtiment et d'entretien extérieur.

Les services proposés sont la pose de placo, de revêtement de sols, la peinture, dépannage plomberie, espaces verts, tuyauterie et ferronnerie.

Téléphone : 06 12 30 01 33

Contact : alexisbiz123@gmail.com

PROGRAMME DES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

Le 13 juillet : les grand prix de la chanson sur le parvis de Mandela 20h30, suivi des feux d'artifice

Le 14 juillet : repas citoyen à midi, se faire inscrire à la mairie

Le 20 juillet : au Carabiol, cinéma en plein air (Gratuit). Film *Le Chêne*, à 22h

Le 19 août : Hip Hop, de 18h à 22h sur parvis de Mandella

Le 20 août : au Carabiol, cinéma en plein air (Gratuit). Film *Le Ténor*, à 22h

En Septembre, soirée des auteurs à la médiathèque.

Le 20 septembre : le concert dont vous êtes l'auteur (Cratère) 19 h au Carabiol (Gratuit).

Chez nos voisins :

À Saint Martin de Valgalgues, deux films : Mines de rien sur la place Georges Brassens le 17 juillet à 21h et Antoinette dans les Cévennes le 27 juillet à Drulhes.

À Rousson, le film *Encore*, au Castellans, à 22 heures, entrée 4€.

Le MOT du MAIRE

Après les présidentielles et les législatives. Et maintenant ?

Après la réélection de Monsieur MACRON à la présidence de la République et les inquiétudes légitimes que nous pouvions exprimer concernant la mise en œuvre de son programme, le résultat des élections législatives très contrasté vient confirmer la complexité des choix formulés par nos compatriotes...

Sur notre circonscription, c'est donc un député Front National qui a été élu, profitant d'une dynamique particulièrement forte pour le vote extrême et d'un report de voix de la droite républicaine et macroniste en sa faveur.

Une assemblée nationale sans majorité pour le président qui témoigne des fractures énormes de notre société et le sentiment de ne pas être entendus, voire d'être méprisés.



Toutes raisons qui font que le quinquennat qui s'annonce est frappé de grandes incertitudes et inquiétudes sur l'urgence écologique et sociale, sur la place de nos services publics, sur la peur du lendemain.

Le grand gagnant de ces élections présidentielles, comme législatives, fut l'abstention qui a battu des records partout en France. Il serait temps d'en comprendre les raisons pour que la politique soit en capacité de ré-enchanter le monde.

Mais peut-être qu'en politique comme pour le réchauffement de la planète, il sera urgent de prendre les bonnes décisions.

Décès de Mr Chaptal

Mr Chaptal, notre plus que centenaire, vient de décéder. On le pensait inoxydable, tellement sa gaieté, sa bonne humeur et son sens de l'humour ne cessaient de nous étonner. On l'avait rencontré récemment pour fêter ses 102 ans, bon pied, bon œil, toujours l'œil pétillant, à l'affût d'une bonne plaisanterie.

Hélas en ce vendredi 22 avril, la terrible nouvelle nous est parvenue par son fils Thierry, Mr Chaptal s'est éteint comme une bougie qui n'avait plus suffisamment d'oxygène.

Notre doyen vient de tirer sa révérence chez lui, presque en pleine autonomie, ce que l'on souhaite pour tous les êtres qui nous sont chers.

Au moment du recueillement, nous pensons à sa famille, à ses enfants, à ses petits enfants et arrières petits enfants et les assurons de toute notre affection et de notre solidarité car la perte d'un « ancien » est toujours un coup rude pour notre commune.



INFORMATION MUNICIPALE - SAINT JULIEN LES ROSIERS

Commission de rédaction, membres de la commission information :

Serge BORD, Pierre PIC, Abiba GEORGES, Patrick HIGON, Olivier POUDEVIGNE, Claire DEVISE, Danielle LIS, Bernard MOUTON.

Ce journal a été imprimé à 1750 exemplaires sur papier PEFC

Mairie Saint Julien Les Rosiers

376, avenue des mimosas,
30340 Saint Julien Les Rosiers
Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00

mairie-les-rosiers@orange.fr

infos@stjulienlesrosiers@orange.fr

www.saintjulienlesrosiers.fr

Jours et horaires d'ouverture

du lundi au vendredi :
8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Graphisme, Stella Biaggini 06 16 78 43 04